

Simplifiez-vous la vie, appelez l'ADMR dès aujourd'hui !



**L'ADMR au service
des familles:**

aide au quotidien (ménage,
repassage, repas...),
aide éducative,
aide aux devoirs,
garde d'enfants à domicile.

un numéro unique:

04 74 72 60 55



www.admr.org

L'ADMR c'est aussi:

L'aide aux personnes âgées, l'aide aux personnes handicapées, le transport accompagné, la livraison de repas à domicile et la téléassistance.

Fédération ADMR du Rhône

Route des Grands Champs - 69210 SAIN BEL
04 74 26 78 78 Mail : info.fede69@admr.org



**Besoin d'un coup
de main ?**

Une grossesse, une naissance,
une maladie, une hospitalisation,
le décès d'un membre de la famille,
une situation familiale difficile,
une difficulté éducative...

DES SERVICES POUR LES FAMILLES

N'hésitez pas à contacter l'ADMR !

Un numéro unique:

04 74 72 60 55



Besoin d'un coup de main



Une famille, c'est formidable, mais c'est souvent beaucoup de travail.

Même une mère ou un père débordant d'énergie peut parfois craquer. Il y a des situations où être dynamique ne suffit plus, des situations où il faudrait avoir quatre mains.



Comment faire quand...

... **un enfant tombe malade** et qu'il faut aussi s'occuper de ses frères et sœurs ?

... **une difficulté éducative** avec un enfant vient perturber l'équilibre familial ?

... on décide d'avoir un deuxième enfant et que **naissent des jumeaux** faisant passer la famille de trois à cinq ?

... **l'un des conjoints est hospitalisé** et qu'il ne peut plus aider à la maison ?

Pour toutes ces situations ou pour d'autres, l'ADMR peut vous seconder, veiller au bien-être des enfants, vous aider à vous organiser.

Un coup de main qui permet souvent de souffler, de préserver la vie familiale et de redonner confiance dans l'avenir.

... avec l'ADMR, c'est possible !

Pour chaque situation, l'ADMR a des **solutions** et des **professionnels qualifiés** capables de vous seconder.

Les Techniciennes de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF) et les Auxiliaires de Vie Sociale (AVS) de l'ADMR participent aux **tâches de la vie quotidienne** (ménage, repassage, aide aux repas), **l'accompagnement** et à **l'éducation des enfants**, aident pour les **démarches administratives**, accompagnent les familles monoparentales lors de **la reprise d'un emploi ou d'une formation...**

Selon vos besoins, l'ADMR intervient à votre domicile et vous proposera une **aide adaptée et personnalisée.**

Cette intervention peut être **prise en charge** par :

la Caisse d'Allocations Familiales,
le Conseil Général,
la Mutualité Sociale Agricole,
ou d'autres régimes particuliers.



Grâce au **CESU pré-financé**, accédez à moindre coût à nos services !

Vous pouvez bénéficier d'une **réduction ou d'un crédit d'impôts** sur le revenu de 50% des sommes restant à votre charge (selon la législation en vigueur).